

1. Statut de la notification

Définitive

2. Emetteur

Nom: HOME INVEST BELGIUM  
 Numéro d'identification: 0420-767-885

3. Motif de la notification

Acquisition ou cession de titres conférant le droit de vote ou de droits de vote

+

4. Notification par

Une entreprise mère ou une personne détenant le contrôle

+

5. Personne(s) tenue(s) à notification

Nom	Adresse (pour entités juridiques)
AXA S A	25 Avenue Malgoune 75008 Paris, France

+

6. Cedant(s) des droits de vote (À remplir uniquement lorsque l'article 7 de la loi du 2 mai 2007 est d'application)

Nom	Adresse (pour entités juridiques)

+

ⓘ Veuillez compléter "Part II" pour les coordonnées des personnes visées aux rubriques 5 et 6.

Part II

7. Date de dépassement de seuil

08/11/2019 (DD/MM/YYYY)

8. Seuil franchi (en %)

10

ⓘ Si le pourcentage est inférieur au seuil minimum, il vous est toutefois recommandé de donner des chiffres à l'annexe 10.

9. Dénominateur

1 000 000

ⓘ Veuillez compléter le dénominateur, à cet effet, dans l'annexe 10.

10. Détails de la notification

A) Droits de vote	Notification précédente	Après la transaction				
		# droits de vote	# droits de vote		% de droits de vote	
			Attachés à des titres	Non liés à des titres	Attachés à des titres	Non liés à des titres
AXA S A	0	0	0	0,00%	0,00%	
AXA Holdings Belgium S A	0	215 730	0	5,64%	0,00%	
AXA Belgium S A	537 830	305 100	0	7,29%	0,00%	
Scus-total	537 830	521 830	0	15,81%	0,00%	
	TOTAL	521 830	0	15,81%	0,00%	

-  
-  
-  
+

B) Instruments financiers assimilés	Après la transaction					
	Type d'instrument financier	Date d'échéance DD/MM/YYYY	Date ou délai d'exercice ou de conversion DD/MM/YYYY ou Texte	# droits de vote pouvant être acquis en cas d'exercice de l'instrument	% de droits de vote	Règlement
TOTAL				0	0,00%	

Les totaux ne seront mis à jour qu'après avoir utilisé la touche «CALCULER» ci-dessous

TOTAL (A & B)	# de droits de vote	% de droits de vote
<b>CALCULER</b>	521 830	15,81%

11. Chaîne complète des entreprises contrôlées par l'intermédiaire desquelles la participation est effectivement détenue (le cas échéant)

AXA Belgium S.A. est détenue à 94,93% par AXA Holdings Belgium S.A. et 5,07% par AXA S.A.  
 AXA Holdings Belgium S.A. est détenue à 100% par AXA S.A.  
 AXA S.A. n'est pas une entité contrôlée.

12. En cas de droits de vote détenus suite à une procuration en vue d'une seule AG

Détenteur  cessera de détenir / reprendra à nouveau  droits de vote à partir du  (DD/MM/YYYY)

13. Information supplémentaire

Déclaration de transparence effectuée suite à la cession de 215 730 actions par AXA Belgium S.A. à AXA Holdings Belgium S.A. en date du 08 novembre 2019 sans modification de la participation consolidée d'AXA S.A.

Les entités opérationnelles du Groupe AXA comprenant les sociétés d'assurance filiales d'AXA agissent et exercent leurs droits de vote indépendamment de toute autre entité du groupe AXA exerçant des activités de gestion d'actifs dans les conditions posées à l'article 1152 de la loi du 2 mai 2007.

Fait à

Le  (DD/MM/YYYY)

Nom & qualité

Signature